

RAPPORT ANNUEL 2010 DE LA FONDATION POUR LES ÉTUDIANTS DE L'EPFL

Le Conseil de Fondation est composé de Mme Nathalie Pichard, (Présidente), Mme Susan Killias (Vice-présidente) et M. Thibault Vatter (Représentant « étudiants », étudiant en Physique – Master, remplaçant M. Laurent Perrinjaquet)

Il est assisté dans sa tâche par Mme Isabelle Cahour (Administratrice), et Mme Isabelle Tuor (Secrétaire).

En 2010, le Conseil de Fondation s'est réuni à trois reprises et a pris les décisions suivantes :

Nouveau membre du Conseil de Fondation

Laurent Perrinjaquet, arrivé en fin de mandat début 2010 pour cause de fin d'études, a du démissionner. Après avoir évalué deux candidatures, le Conseil de Fondation a nommé Thibault Vatter, étudiant Master en Physique, en tant que représentant « étudiants » au sein du conseil de Fondation.

Mandat de gestion de la Fondation

Suite à la décision de l'EPFL de sortir ses fondations du Global Custody de LODH, la FEE a résilié son mandat de gestion auprès de cet établissement au 28 février 2010.

Le Conseil de Fondation a décidé de confier un mandat à hauteur de 60% de ses avoirs à la Banque Cantonale Vaudoise, les 40% restant étant gérés par le Crédit Suisse. Les allocations stratégiques, bien que distinctes, sont comparables pour les 2 établissements, et proches de celles communément pratiquées dans le cadre de la gestion de fonds de prévoyance. Le patrimoine de la FEE ainsi que les fonds des professeurs, (FIDU 1, confiés à titre fiduciaires), sont seuls concernés par cette allocation ; les FIDU 2 à 5 sont quant à eux placés à court terme, auprès de la BCV uniquement.

Les résultats espérés des premiers mois n'ont pas été atteints, mais il a été décidé d'attendre un délai d'une année avant d'éventuellement modifier le mandat de gestion.

Fonds des professeurs – FIDU 1

La FEE gère à titre fiduciaire les fonds issus de la dissolution de la SAL (Société d'aide aux laboratoires), ainsi que des fonds liés à des prix pour les étudiants. Suite aux pertes survenues après 2008 (partiellement recouvertes depuis), la Direction de l'EPFL a donné son accord pour transférer cet argent sur des fonds de tiers EPFL.

Dans sa séance du 10 décembre 2010, le conseil de Fondation a repoussé ce transfert à 2011. Par contre et comme initialement convenu, les fonds liés aux prix resteront sous la gestion de la Fondation (FIDU1).

Prêts Poséidon

Comme spécifié dans le rapport d'activité 2009 de la Fondation, la gestion des prêts Poséidon a passé totalement aux mains du Crédit Suisse en 2010.

Ainsi, du 1^{er} janvier au 31 décembre, 54 prêts ont été accordés à des étudiants disposant de peu de ressources, en vue de l'achat d'un ordinateur portable.

Projets de la FEE

Bicincittà : Le financement de ce projet, initié en 2009, a été finalisé en 2010, avec le versement de la deuxième de 150'000 CHF. Le succès de ce service ne faiblit pas, et l'on a pu voir de nombreuses stations supplémentaires être installées dans la région. La Fondation a demandé à l'équipe de projet de bien vouloir chiffrer le financement nécessaire à l'installation d'une station supplémentaire au Centre sportif, dont l'utilité est avérée. De même, l'équipement des bornes avec des vélos électriques a été soulevée.

Si les montants articulés devaient être acceptés par le Conseil de Fondation, un financement supplémentaire pour les stations CampusRoule pourrait être décidé en 2011.

Les Estudiantines : La première partie du versement de la Fondation pour l'achat de meubles des appartements des Estudiantines (par le biais d'achat de parts sociales dans la Coopérative des Estudiantines) a été versée en 2009. Comme prévu, le solde (inférieur aux 300'000 CHF budgétés) a été versé en 2010.

La Fondation siège maintenant au Conseil d'administration de la Coopérative des Estudiantines. Catherine Vinckenbosch, Cheffe du Service des Affaires Estudiantines est déléguée à cette fonction, et Isabelle Cahour, Administratrice en charge de la gestion de la Fondation y est invitée permanente (sans droit de vote).

La Fondation a par ailleurs donné son accord pour que l'EPFL puisse disposer dès le 12 avril 2010 de 7 logements aux Estudiantines, afin de les mettre à disposition des hôtes de l'Ecole pour de courtes durées. Le taux d'occupation de ces chambres ayant dépassé les projections initiales (93% en lieu et place des 80% escomptés), Isabelle Aubert (General Site Manager en charge de la gestion de ces logements), a tenu à remercier la Fondation en lui remettant, en date du 10 décembre 2010, un chèque de 12'065.30, représentant le bénéfice consécutif à cette opération.

Enfin, la Fondation est également intervenue dans le paiement des parts sociales dont doivent s'acquitter tous les étudiants locataires des Estudiantines. Ces parts, représentant 3 mois de loyer (remboursables) et faisant office de garantie, ont été jugée très lourdes à assumer. La Fondation a accepté, dans sa séance du 24 février, de prendre le montant global de ces parts sociales à son compte, pour un montant de 600'000 CHF.

MedicalServices : Ce projet sur 3 ans consistait à engager une infirmière au service des doctorants et étudiants, payée pour moitié par la Fondation et pour moitié par l'OMSV (Organisme médico-social du canton de Vaud).

Devisé à 50'000 CHF par année, il a débuté en 2009, mais n'a pas été mené à satisfaction. Le contrat a donc été rompu en 2010.

Le Conseil de Fondation a décidé de remettre à l'étude un tel projet, et est en train d'étudier la possibilité de travailler en partenariat avec le SHE (Service Hygiène & Environnement)

ainsi qu'avec la PMU (Polyclinique Médicale Universitaire). Il est prévu de mettre en place ce service dans le courant 2011.

Vivapoly : Un fonds de 10'000 CHF a été réservé au budget pour les activités socio-culturelles de l'EPFL. Le Conseil de Fondation a décidé, dans sa séance du 24 février, de l'octroyer aux associations du Campus, dans le cadre de leur participation à Vivapoly 2010. Cette fête de l'EPFL a eu lieu au mois de mai, et s'est inscrite dans les festivités relatives à l'inauguration du Rolex Learning Center.

Projets à l'étude : Dans sa séance du 24 février, le Conseil de Fondation a décidé de réunir sur une base régulière (1 à 2 fois par année) un groupe d'étudiants, dont la mission est de proposer une liste de projets que pourrait financer la Fondation. En date du 10 décembre Th. Vatter, mandaté pour l'organisation de ce groupe a rendu son rapport.

Les points mis en exergue ont en premier lieu porté sur les difficultés de logements aux abords du campus (disponibilités et prix pratiqués). La question du Point Santé (en étude avec le SHE et la PMU, décrit ci-avant) est également un projet qui a été jugé nécessaire.

Il est par ailleurs ressorti que les projets suivants sont à étudier par la Fondation, pour un éventuel financement à venir : L'élargissement des prestations CampusRoule ; la diversification des points de restauration sur le campus ; la mobilité ; le prix des produits informatiques, indispensables pour mener des études à l'EPFL.

Ces points seront étudiés dans le courant 2011 et feront l'objet d'une évaluation.

Présentation des comptes 2010 et gestion comptable

Les comptes tels que présentés lors de la séance du 15 avril 2011 ont été approuvés par le Conseil. Copie du procès-verbal de cette séance, signé, est joint en annexe.

Sur le plan comptable, le total du bilan s'élève à CHF 11'343'599.40 (2009 : CHF 11'385'256.54). L'exercice sous revue présente un excédent de charges de CHF 19'690.99 (2009 : excédent de produits de CHF 827'700.65).

D'un point de vue bilanciel, et pour le deuxième exercice consécutif, l'année a été marquée par une reprise (légère) des marchés qui a eu pour conséquence de voir la provision pour moins-value sur titres passer de CHF 563'148.- à CHF 463'446.-, d'où un accroissement de la valeur patrimoniale de CHF 99'702.-.

Sur le plan du résultat financier, les produits des titres sont en nette augmentation : CHF 784'244.84 (2009 : CHF 358'377.25).

Par ailleurs, la Fondation a reçu de l'EPFL 2 versements relatifs à la suppression de l'exemption de la taxe, de respectivement CHF 250'000.- et CHF 313'000.- (en 2009 ; ce montant s'est élevé à CHF 750'000.-, correspondant au versement des émoluments sur 3 semestres de CH 250'000.- chacun), et 2 versements correspondant à la cotisation des étudiants au fonds social, de CHF 45'486.- et CHF 41'166.- ; soit au total CHF 649'652.-

Divers apports externes ont totalisé quant à eux CHF 29'389.65

Pour ce qui est des charges de la fondation, il est à relever que la fondation a participé à deux projets majeurs, soit « Les Estudiantines » (CHF 295'425'.- ; 2009 : CHF 400'000.-), « Bicincittà » (CHF 150'000.- ; 2009 : CHF 150'000.-) et « medical service » (CHF 50'000.-).

La gestion comptable effectuée par CV Consulting remplit parfaitement nos exigences et simplifie fortement le travail du Conseil.

Budget 2011

On notera en préambule que le budget 2010 a été modifié dans le courant de l'année, notamment en y rajoutant dans les charges les 600'000 CHF correspondant à l'achat de part sociales dans le Coopérative des Estudiantines, qui avaient été omis dans la version initiale.

Le projet de budget 2011 a été accepté en séance du 10 décembre 2010. On notera que :

- Bien que les résultats nets de l'activité boursière ne soient pas à la hauteur de ce qui a été attendu, une estimation des produits financiers de 250'000 CHF pour 2011 semble raisonnable.
- Les recettes sont à la hausse, du fait de l'augmentation du versement de l'EPFL correspondant à la suppression de l'exemption de la taxe pour les étudiants boursiers. Ce chiffre est proportionnel au nombre d'étudiants, qui lui-même est à la hausse.
- Les charges courantes restent identiques à 2010, mais il faut noter l'arrêt du versement des 150'000 CHF au Centre de carrière. Le montant alloué aux bourses sociales est par contre stable, mais pourra être augmenté si nécessaire.
- On a vu qu'en ce qui concerne les projets financés, la Fondation a soldé ses obligations vis à vis des Estudiantines, qui ont représenté de gros investissements. Restent les montants prévus pour le financement du MedicalService, et de l'aménagement des zones de détente, toutes deux budgétées à 50'000 CHF. Par ailleurs, une somme de 200'000 CHF a été prévue pour des projets à définir en cours d'année 2011

Le résultat net de la Fondation, si les espérances boursières sont réalisées, sera ainsi largement bénéficiaire, de l'ordre de 300'000 CHF.

Rapport validé par voie de circulation aux membres du Conseil de Fondation
Lausanne, le 15 juin 2011

FEE
Susan Killias
Vice-présidente

FEE
Nathalie Pichard
Présidente

Annexe :

- Extrait du procès-verbal signé et approuvé de la séance de la FEE du 15 avril 2011